



# TRIBUNES LIBRES

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### Saint-Chamond défie l'austérité nationale avec un budget 2025 ambitieux

Malgré un contexte national incertain, marqué par l'absence de budget national et un déficit au niveau de l'Etat, l'équipe majorité a présenté et a fait voter à la majorité, un budget 2025 audacieux, axé sur l'investissement et le soutien à l'économie locale. Avec plus de 11 millions d'euros de dépenses d'équipement prévues, ce budget se veut une "bouffée d'oxygène" pour les entreprises locales et un signe d'espoir pour les Saint-Chamonais.

- Un budget responsable et tourné vers l'avenir

Notre gestion rigoureuse des finances publiques a permis une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Grâce à cet effort, le budget de fonctionnement 2025 s'élève à 51 millions d'euros avec un excédent de 4 422 400 euros affecté à l'investissement. Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 3,05%, atteignant 50 millions d'euros, grâce notamment au dynamisme de la ville et à l'augmentation du nombre de propriétaires.

- Priorité à l'investissement et à la transformation de la ville

Le budget 2025 témoigne de la volonté de notre équipe municipale de poursuivre la transformation de Saint-Chamond, en respectant ses engagements et son programme. Les dépenses d'équipement se concentrent sur plusieurs domaines clés :

Enfance et jeunesse : rénovation et amélioration des écoles, avec une attention particulière portée à la rénovation énergétique,

Sport : travaux sur le complexe Vincendon et les équipements sportifs,

Culture et patrimoine : phase 1 des travaux de rénovation de l'Hôtel-Dieu, un projet phare pour la ville,

Domaine associatif : fin des travaux du nouveau centre social au Creux et rénovation de la cure de Chavanne,

Urbanisme, domaine public et commerces : rénovation de la place Île de France et études d'aménagement du centre-ville.

- Des efforts contrariés par les mesures de l'État

Malgré les efforts de la municipalité, le budget 2025 est impacté par les mesures prises par l'État, notamment le gel de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la diminution du Fonds de Péréquation Intercommunal et la baisse du Fonds Vert. Face à ces difficultés, notre équipe fait preuve de prudence en inscrivant une provision de 200 000 euros pour faire face à d'éventuelles ponctions de l'État.

- Un budget ambitieux, malgré les contraintes

Vous le constatez, le budget 2025 de Saint-Chamond est un budget ambitieux, qui témoigne de notre volonté de soutenir l'économie locale et d'améliorer la qualité de vie des Saint-Chamonais. Malgré les contraintes financières imposées par l'État, nous parvenons à maintenir un niveau élevé d'investissement, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et à un dynamisme économique local. Ce budget est un signal fort qui marque notre confiance en l'avenir de Saint-Chamond en investissant aujourd'hui pour demain. Et cela avec cette année encore 0% d'augmentation des taux d'imposition.

## Saint-Chamond pour tous, l'écologie populaire

Lors du conseil municipal et du vote des subventions aux associations, le 11 février dernier, la majorité a fait voter un alignement par le bas des subventions aux Unions locales syndicales (CGT, CFDT, UNSA). Deux de ces unions locales voient leurs subventions diminuer de plus de moitié en deux années. Les syndicats jouent un rôle essentiel dans la défense des droits des salariés, les soutenir financièrement dans leurs actions c'est garantir un dialogue social et une protection indispensables dans le monde du travail et dans la société. La réduction de leurs moyens de fonctionnement est donc un choix politique assumé de cette municipalité de droite. Cette dernière montre son désengagement total auprès des organisations et structures démocratiques qui luttent depuis des décennies pour le bien-être des travailleurs. Notre groupe apporte son soutien sans faille aux unions locales syndicales couramiales et les remercie pour les actions qu'elles mènent au quotidien auprès des salariés.

**Christiane Marquet-Massardier**  
**Romain PIER**

## OPPOSITION MUNICIPALE

### Saint-Chamond d'abord

Le Saviez-vous? Depuis novembre 2024, tous les habitants d'Auvergne Rhône-Alpes peuvent bénéficier d'une mutuelle régionale proposant des tarifs très avantageux. TOUS, sans exception! À l'heure où cette tribune est rédigée, nous découvrons avec effarement que la Mairie ne l'a jamais évoquée, ne produisant pas le minimum syndical promotionnel que lui demande la Région.

Pourtant, ce dispositif rend du pouvoir d'achat aux habitants et leur garantit un accès aux soins !

Alors même qu'une élue de la majorité municipale siège aussi dans la majorité régionale, il est inexcusable que rien n'ait été fait sur la commune pour le faire savoir.

Le Maire doit organiser la signature de la convention entre la Région et la Ville afin de plébisciter ce nouvel outil de santé auprès des Couramiaux. Magazine municipal, site internet, commerces, courriers postaux : cette information doit être annoncée partout !

Alors, en attendant que le Maire se réveille, allez-y : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerregion>

**Isabelle Surply  
et Nathalie Robert**

### L'écologie pour Saint-Chamond, les Verts

2025 commence avec l'absence remarquée de nombreux élus de la majorité au conseil municipal. Majorité qui refuse les remarques de l'opposition sur ses choix budgétaires à l'encontre des enjeux écologistes et ne répond aux questions que par le mépris. Évoquer les vidéos à la gloire du Maire diffusées lors de la cérémonie des vœux, payées par les contribuables déplaît. Ce mépris, il faut le reconnaître, ne s'exerce pas uniquement envers les écologistes. Les interventions de toute l'opposition sont qualifiées de hors sujet pour tenter de masquer les dissensions internes entre ex-alliés. Le maire va même jusqu'à insulter ses ex-adjoints: "En matière d'intégrité, je peux plus facilement me regarder dans une glace que vous".

Il reste des élus pantins, prêts à lever la main au signal, certains croyant défendre l'écologie en acceptant quelques miettes financières, mais restant silencieux face à un maire qui, avec le sénateur, souhaite relancer les pesticides, engager des travaux autoroutiers inutiles et demande la suppression de la loi sur les pistes cyclables.

**Patricia Simonin Chaillot  
et Jean Minnaert**

## CONSEIL MUNICIPAL

Ça s'est passé

SÉANCE DU MARDI 11 FÉVRIER 2025



### Demande de classement de l'harmonium Debain

La commune abrite un harmonium Debain datant des années 1880 et conservé à Notre-Dame. Dans un excellent état, cet instrument est le fruit du savoir-faire de l'entreprise Debain, pionnière dans la fabrication d'harmoniums.

Sur les recommandations de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la commune souhaite demander le classement de l'harmonium au titre des Monument Historiques. Un tel classement offrirait non seulement des subventions pour des restaurations plus approfondies, mais permettrait aussi de garantir sa préservation pour les générations futures. Ce soutien financier serait un pas important pour protéger ce patrimoine unique : l'instrument pourrait ainsi bénéficier d'une expertise spécialisée, valorisant son histoire et sa place dans le patrimoine musical.

#### Résultat du vote

Unanimité : 38



### Éclairage public sur le boulevard Clémenceau

La commune de Saint-Chamond, dans le cadre de sa stratégie de réduction de sa consommation énergétique, adhère à la compétence "éclairage public" du SIEL-Territoire d'énergie Loire. Cette adhésion inclut la maintenance des installations, la réalisation des travaux neufs et la gestion de l'énergie. Parmi les projets prioritaires figure le remplacement des points lumineux du boulevard Clémenceau, dans le prolongement des travaux menés sur le boulevard Pierre Joannon. Pour améliorer l'esthétique de l'avenue, un enfouissement des réseaux secs sera également réalisé, financé par Saint-Étienne Métropole et le SIEL-TE Loire, pour un montant global de 122 180 € HT.

Le boulevard Alamagny bénéficiera des mêmes travaux de remplacement et d'enfouissement.

#### Résultat du vote

Unanimité : 38

